

UNIVERSITE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Conducteur-trice de travaux immobiliers, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2024

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Conducteur-trice de travaux immobiliers, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2024 :

Madame FARCIS-MORGAT Pauline, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur ANDRE-KOLAN Nikola, ingénieur de recherche, expert, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame BOUSSEMGHOUNE Noëlle, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur ANDREOLETTI Pierre-Benoît, ingénieur d'études de classe normale, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur JEANDON Christophe, maître de conférences hors classe, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame MARTIN Alexia, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 27 août 2024

La Directrice générale des services
de l'Université de Strasbourg



Valérie GIBERT